



Rendez-vous
Le repas
des seniors p 5



Culture
L'école
du spectateur p 15



Mémoire
Histoire de
la Balinière p 20



Piscine : la Ville indemnisée

Taxe professionnelle : du grand n'importe quoi !

É
É

DITORIAL par Gilles Retière,
Maire de Rezé
Vice-Président de Nantes Métropole

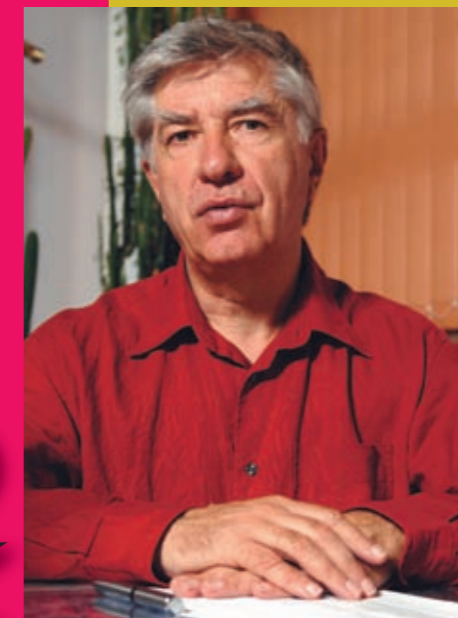
■ Faut-il réformer la taxe professionnelle ? Oui, car les entreprises industrielles sont pénalisées quand elles investissent. La supprimer immédiatement ? Non. C'est pourtant ce qui passe avec le projet de loi de finances du Gouvernement qui prend

le problème à l'envers. Avant de réformer, il faut déterminer quelles sont les compétences de chaque collectivité et attribuer ensuite les recettes fiscales en fonction. Avec le texte voté à l'Assemblée en octobre, et actuellement soumis au Sénat, le risque est que le lien se distende entre les entreprises, les communes et la communauté urbaine. Or, il est essentiel d'avoir un impôt qui corresponde à l'activité économique du territoire.

Pourquoi ? Parce que nous investissons de l'argent public pour offrir aux entreprises les meilleures conditions d'accueil. Nous, Région, communes et Nantes Métropole, avons accompli de réels efforts pour développer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire.

L'État nous dit qu'il compensera le manque à gagner. Mais j'y vois deux inconvénients majeurs : d'une part, cela limiterait la capacité d'autonomie et le pouvoir de décision des collectivités ; d'autre part, il est surendetté et ne paye déjà plus intégralement ses dettes aux collectivités.

Alors que se passera-t-il en cas d'arrêt de ses compensations ? Je crains que le cadeau fiscal fait aux entreprises ne soit réglé par les ménages...



N°47

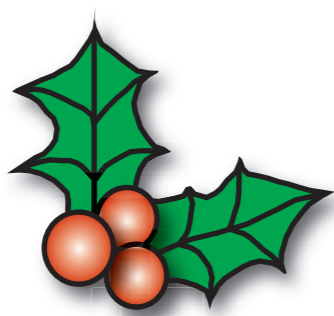
Le mensuel d'information municipale

SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
Directeur de la publication : Gilles Retière
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Rédaction : Catherine Le Brigand, Emmanuel Piet
avec Thierry Goussin, Bruno Sotin, Pascale Wester.
Photos : Thierry Mezerette avec Ludovic Failler
Maquette : MCM Informations
Impression : LNG (Sainte-Luce-sur-Loire)
Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
Tirage : 23 000 exemplaires
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159, 44403 Rezé Cedex
Standard mairie : 02 40 84 43 00
Imprimé sur papier recyclé à 100%
à partir de vieux papiers



FAITS DU MOIS

- 5 Les illuminations
- 6 La lettre au ministre
- 7 Profil d'un donneur de sang

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8 Piscine : la Ville obtient gain de cause
- 10 Recettes incertaines, prudence de la Ville
- 12 Campus des Bourderies en 2013

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14 Trentemoult et les voitures...
 - 16 Le FJT affiche complet
 - 18 Action recyclage
- ### MAGAZINE
- 20 Histoire de la Balinière
 - 22 Sortir
- ### PRATIQUE
- 26 Circuler en zone 30



BRAVO **Durant 5 ans, plus de 65 jeunes de l'Arpej ont poncé, aménagé, riveté et rénové le Muscadet né dans le chantier Aubin à Rezé en 1979 et racheté à un particulier à Hennebont. Le "Kes a boet" (caisse à victuailles en breton) a été baptisé le 3 octobre, lors de la fête du quai Léon-Sécher.**



À VOIR **Pour illuminer les rues** tout en maîtrisant ses dépenses d'électricité, la Ville a pris plusieurs dispositions : 100% des guirlandes sont équipées de leds, ces petites ampoules peu "électrivores" ; les illuminations seront moins clairsemées pour être positionnées sur quelques points centraux de la ville ; la période d'éclairage est écourtée d'une semaine (du 4 décembre au 10 janvier). Par ailleurs, deux nouveaux sites seront éclairés : axe Maurice-Jouaud à La Houssais et rond-point des Droits-de-l'Homme à Ragon.



LE REPAS

Juste avant les fêtes de fin d'année, **le repas des seniors** est une tradition partagée par 1700 convives. La Ville y tient tout particulièrement car c'est l'une des rares occasions qui est donnée aux aînés de se retrouver et d'échanger.

À NE PAS MANQUER

- **REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE** : réunion publique, 9 décembre salle Moyano-Delgado 20h30.
- **ÉLECTION** : penser à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre
- **CONSEIL MUNICIPAL** : séance publique le 18 décembre à 19h en mairie
- **FÊTES DE FIN D'ANNÉE** : marchés de créateurs, expo-vente, bals... (p 23)
- **ANIMATIONS** : nombreuses propositions des centres socioculturels (p 15-17)

LA RECETTE

Un gâteau pour les fêtes

Bénévole au centre socioculturel Loire-et-Seil, Bernadette François a retrouvé une recette que sa mère faisait autrefois. Une recette toute simple, économique et qui ne demande aucune cuisson. Il s'agit d'une bûche aux marrons fourrée au chocolat. Bernadette va proposer sa recette aux "envies du mardi" de la Maison du Port-au-Blé.

Ingrédients : 500g de marrons cuits, 50g de sucre, 20g de beurre, 1 cuillerée de rhum et ¼ de gousse de vanille. Pour la crème prévoir 50g de beurre,

50g de sucre, 30g de cacao, 1 jaune d'œuf.

"L'avant-veille, préparez une purée de 500g de marrons. Faites un sirop avec 50g de sucre, 1/3 d'une tasse café d'eau et ¼ de gousse de vanille. Ajoutez 20g de beurre et une cuillerée de rhum. Mélangez le sirop à la purée de marrons puis gardez au frais pendant la nuit. La veille, étendez un torchon très mouillé mais bien égoutté sur la table. Placez dessus la purée de marrons, recouvrez d'un second torchon mouillé et avec un rouleau aplatissez pour avoir un rectangle de 1 à 2 cm d'épaisseur.

Le lendemain, préparez la crème en travaillant ensemble 50g de beurre, 50g de sucre, 30g de cacao et un jaune d'œuf. Laissez reposer. Enlevez le torchon du dessus. Couvrez la purée avec 2/3 de cette crème.

Prenez les bords du torchon entre les mains et roulez-le en entraînant la pâte devant vous en rouleau serré. Mettez dans un plat et recouvrez le gâteau avec le reste de la crème. Mettez au frais pour le lendemain. Pour décorer, faites des stries avec une fourchette pour imiter l'écorce d'un arbre et disposez dessus des demi-noix."



LA PHOTO

Le concours des maisons et balcons fleuris a compté 45 participants qui ont embelli la ville avec talent. Il a fallu malgré tout les départager. Voici les six premiers prix, de gauche à droite, de haut en bas : Joëlle Bertat, Joseph Robin, Chantal Richard, M. Athamnia, Jacqueline Rousseau, William Duchier.



LA LETTRE

"Monsieur le Ministre..."

"Venez vous rendre compte sur place des inconvénients du maintien de l'aéroport à Nantes Atlantique." C'est l'invitation de trois maires du Sud-Loire – Gilles Retière, Michèle Gressus de Bouguenais et Jean-Claude Lemasson de Saint-Aignan-de-Grandlieu – adressée, par courrier en octobre, à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer et à Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie. "Sur les trois communes, 42 000 habitants sont concernés par le plan d'exposition au bruit. À Rezé, il s'agit d'un large couloir au-dessus de la ZAC des Isles, 30 hectares destinés à être transformés en quartier urbain avec commerces, bureaux et surtout 1 500 logements à terme." Si l'aéroport reste là, tout est gelé.

Bruno Picorit donne son sang 6 à 7 fois par an. 200 dons en 30 ans.

LE PROFIL "Lorsque j'ai donné mon sang la première fois, c'était avec mon père, en 1979, dans un bus de prélèvement stationné sur la place du Château. Je venais d'avoir 18 ans."

Aujourd'hui, 30 ans plus tard, **Bruno Picorit** reçoit de l'Établissement français du sang, l'organe qui gère les collectes, l'insigne deux palmes pour plus de 200 dons. Une distinction rare faite pour les donateurs exceptionnels.

Que ce soit à l'Armée ou en milieu professionnel, Bruno Picorit n'a jamais manqué l'occasion de donner son sang. "Même en vacances, je repère les affiches de collecte. Je donne en moyenne 6 à 7 fois par an."

En plus du don de sang, Bruno répond à l'appel du don de plasma. Il est également inscrit sur le registre de don d'organes. Et il n'hésite pas à consacrer son énergie pour des actions solidaires au sein de son club des Cyclo randonneurs Loire Océan, il lutte à sa manière contre la mucoviscidose et participe aux Virades de l'espoir. "Il est préférable de donner avant d'avoir besoin. Tant que je pourrai donner, je continuerai."

Prochaine collecte, samedi 12 décembre, de 8h à 12h, au centre socioculturel de Ragon.





Suite à des travaux en 2002, la piscine a connu des problèmes liés au chlore générant des fermetures. Aujourd'hui, les entreprises dédommagent la Ville.

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Piscine : la Ville indemnisée

Si, à la piscine Victor-Jara, les fortes odeurs de chlore semblent être un lointain souvenir, en revanche "l'affaire des chloramines" vient de s'achever. Le tribunal administratif a rendu son jugement.

380 000 €. C'est à peu près ce que les entreprises devront rembourser à la Ville (l'une d'entre elles envisage de faire appel). À la grande satisfaction de la municipalité, les juges ont finalement suivi les recommandations de l'expert. Cette indemnisation vient réparer les désordres provoqués par la forte concentration de chloramines, suite aux importants travaux de réhabilitation de 2002. La piscine avait alors du fermer ses portes 74 jours au cours de l'année 2003, et 54 jours au cours de l'année 2004. Beaucoup de baigneurs avaient alors manifesté, à raison, leur mécontentement. Ce taux élevé de chloramines résultait d'un dysfonctionnement du dispositif de filtration et d'une déficience du dispositif de stérilisation. Le phénomène était par ailleurs entretenu et aggravé par la configuration et le

fonctionnement du système de traitement de l'air. Afin de poursuivre l'exploitation, la Ville avait fini par faire l'acquisition de deux déchloramineurs. Une deuxième procédure est toujours en cours. Elle concerne cette fois-ci le carrelage. Car, toujours suite aux travaux de rénovation de 2002, des carreaux se sont décollés et le petit bassin a du être fermé à plusieurs reprises.

APRÈS LES CHLORAMINES, LE CARRELAGE !

Fin juin 2009, un expert a constaté des défauts sur 67 carreaux qui sonnaient creux et l'absence de joint de dilatation périphérique sur le grand bassin. Comme les enjeux en matière de sinistre ne sont ici pas les mêmes que pour les chloramines, la Ville préfère un accord amiable avec les sociétés concernées.

OUVERTE TOUS LES JOURS

"La piscine Victor-Jara est ouverte tous les jours sauf en période de vidange, soit deux semaines par an, précise Karine Boutin, du service des sports. Après, il faut faire avec une liste de motifs pour fermeture : déjections ou vomissements dans l'eau, problème technique, personnel malade... Sans oublier les jours de grandes compétitions."

Rappelons que la piscine est fréquentée par les établissements scolaires et les centres de loisirs mais aussi par de nombreuses associations rezeennes dont l'ASBR, l'AEPR,... Également par les pompiers et la police pour leurs exercices.

La piscine accueille environ 107 000 nageurs par an. Un chiffre qui peut augmenter si une piscine de l'agglomération venait à fermer pour travaux.

Joël,
du quartier de La Blordière



"Je fréquente la piscine depuis 10 ans, essentiellement pour faire du sport : je fais partie de l'AEPR natation. Les fermetures en raison des chloramines avaient à l'époque pas mal perturbé la vie du club, mais cela est terminé. J'aimerais bien que la piscine soit également ouverte le samedi matin, puisqu'il n'y a plus école."



Philippe,
du quartier de Ragon

"Je viens régulièrement à la piscine pour me détendre. J'ai deux enfants qui viennent dans le cadre scolaire. Lors des fermetures il y a deux ans, je suis allé dans les autres piscines de l'agglomération. Mais ce que j'apprécie ici c'est la proximité."

Pratique

■ **Piscine Victor-Jara**
Avenue Léon-Blum. Tramway ligne 3 : arrêt Trocardière.
Tél. 02 51 89 46 20.

■ **Ouverture en période scolaire**

Lundi de 17h30 à 19h30 / mardi, jeudi et vendredi de 12h15 à 13h45, de 17h30 à 19h30 / mercredi de 12h15 à 17h15 et de 17h30 à 19h30 / samedi de 14h30 à 17h15 / dimanche de 9h à 13h15.

■ **Pendant les vacances de Noël**

Lundi de 14h30 à 17h15 et de 17h30 à 19h30 / du mardi au vendredi de 10h à 13h15, de 14h30 à 17h15, et de 17h30 à 19h30 / samedi de 10h à 13h15 et de 14h30 à 17h15 / dimanche de 9h à 13h15.

■ **Tarifs 2010**

Entrée : 2,70 €, tarif réduit 1,40 €. Gratuité sous conditions.

Toutes les infos sur www.reze.fr

Que sont les chloramines ?

Les chloramines résultent de la réaction du chlore (utilisé pour la désinfection de l'eau) en contact avec l'air et les matières organiques apportées par les baigneurs (sueurs, salive, fragments de peau, etc). D'où l'importance des consignes de propreté rappelées dans les vestiaires avant d'entrer dans les bassins.

Les chloramines se repèrent par l'odeur de chlore ou d'eau de javel et par des picotements dans les yeux. Ils sont sans danger pour la santé lorsqu'on est en contacts occasionnels.

FINANCES

Recettes incertaines, prudence de la Ville

En raison de l'incertitude de ses recettes, la Ville fait preuve de prudence. Elle serre les dépenses de fonctionnement et reporte des investissements. État des lieux.

Les finances locales connaissent une situation inédite : en 2008, les recettes globales de la Ville ont été inférieures à celles de 2007 ; cette tendance est probablement durable.

QUELLES SONT LES RAISONS DE CETTE DIMINUTION DES RECETTES ?

Depuis 2007, la Caisse d'allocations familiales baisse ses dotations de 4,5% tous les ans (soit 60 000 euros de moins à chaque fois). Pour maintenir le niveau de services de la Caisse des écoles, de la petite enfance, de l'Arpej... la Ville a compensé ce désengagement jusqu'ici. Mais combien de temps pourra-t-elle encore le faire ? Depuis 2004, et de manière plus nette depuis 2007, l'État poursuit sa baisse des compensations tous les ans de 20% (soit 300 000 € de moins à chaque fois).

En 2009, la dotation globale de fonctionnement avait augmenté de 3,5% en raison de l'apport de population recensée. Mais cette année, on s'achemine au mieux vers la stabilité, au pire vers une diminution de 3 %.

En raison de la crise immobilière, les droits de mutation sur les ventes immobilières perçus par la Ville ont diminué : de 1,5 million d'euros en 2007, ils sont passés à 1,2 million d'euros en 2008 et descendus à 800 000 euros en 2009.

La dotation de solidarité urbaine que l'État verse à la Ville pour accompagner ses efforts dans les quartiers Château, Pont-Rousseau et Ragon a finalement été maintenue en 2009, elle le sera en 2010. Mais rien n'est sûr pour les années suivantes. La taxe professionnelle que versaient les entreprises aux collectivités devrait être supprimée par le Gouvernement en 2010 (voir encadré). Du coup, la dotation de solidarité communautaire que Nantes Métropole versait à la Ville (1,7 million) risque d'être amputée.

QUELLES DISPOSITIONS VONT ÊTRE PRISES ?

La Ville va devoir baisser le montant global des investissements sur plusieurs années. Mais ce ne sera pas suffisant. L'enjeu est le budget de fonctionnement : si les recettes n'augmentent pas, les dépenses doivent être contenues. Quelles sont-elles ? 50% des dépenses sont des frais de personnel pour offrir les services aux habitants, 22% sont dédiés aux charges générales (électricité, gaz, contrats de maintenance, fournitures...), 19% aux subventions (CCAS, caisse des écoles, Arpej, Arc, sports, centres socioculturels...). Le solde, soit environ 5 millions, couvre une partie des investissements. Le débat sur les orientations budgétaires aura lieu lors du conseil municipal du 18 décembre. À suivre donc.



Vue aérienne des entreprises de la zone industrielle de Haute-Ille.

Taxe professionnelle : la grande nébuleuse

Aujourd'hui la moitié des impôts locaux est payée par les ménages et l'autre moitié par les entreprises via la taxe professionnelle. Le Gouvernement a décidé de la supprimer en 2010. Elle va être remplacée par la cotisation économique territoriale (CET), moins pesante pour les entreprises industrielles.

Un vœu sur les dangers de la réforme de la fiscalité des collectivités a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

EN BREF...

50 000 € donnés à la Ville

Cadeau ! Une Rezéenne a fait don de 50 000 € à la commune pour financer un équipement destiné aux enfants. L'argent sera affecté au centre de loisirs sans hébergement de Praud, dont la construction est programmée pour 2010.

Retour de Palestine

Début octobre, une délégation rezéenne s'est rendue à Abu Dis, en Palestine. Un point a été fait sur le projet de centre culturel dont l'avancée est entravée par le contexte d'économie de guerre. Un premier espace sur quatre est rénové et pourrait accueillir des activités culturelles. Reste à trouver des instruments de musique. La délégation déplore l'ampleur de l'oppression israélienne sur la population palestinienne : expulsion, déni des droits, lourdes contraintes en raison du mur qui coupe la ville en deux...

Réunion publique vendredi 11 décembre à 20h30, en mairie (salle Moyano-Delgado).

Échanges d'expériences

Les agents parlent aux agents. Depuis 2003, chaque année, plus de 200 agents municipaux se retrouvent en ateliers pour échanger, sans leur hiérarchie, sur leur pratique, leurs difficultés, leurs réussites dans leurs secteurs d'activité. Lors de cette journée d'autoformation en octobre, il fut question, entre autres, de l'accès aux soins, des économies d'énergie, du traitement des déchets... pour une vie plus respectueuse de ses habitants et de la planète.

Sur l'ancienne tenue maraîchère des Bourderies, le foyer des jeunes travailleurs est achevé. L'espace vacant va bientôt recevoir un autre établissement : le Pôle nantais de travail social.



CONSEIL MUNICIPAL

Pour 2013 un campus universitaire social

A la rentrée 2013, 700 étudiants devraient fréquenter le Pôle nantais du travail social (Ponants). En programmant en juillet dernier une enveloppe budgétaire de 18 millions d'euros pour le financement, le Conseil régional a clairement réaffirmé sa volonté de voir ce projet se concrétiser. Nantes Métropole apporte une pierre à l'édifice en achetant à la Ville, pour un montant de 763 100 €, le terrain situé au 25, rue Théodore-Brosseaud. D'une superficie de 4 125 m², ce terrain sera par la

suite restitué gracieusement à la Région, constructeur et propriétaire des locaux.

TROIS INSTITUTS DE FORMATION

"Cinq architectes livreront leurs propositions au début 2010, précisait le maire, Gilles Retière, lors du conseil d'octobre. "Le lauréat sera sans doute choisi pas avant mai, en raison des élections régionales de printemps." La Ville impose cependant quelques contraintes, notamment à ce que la voie romaine reliant

Ratiatum à Poitiers soit repérable. L'adjoint délégué à l'urbanisme, Gérard Allard, a par ailleurs indiqué que "le permis de construire serait délivré dans le courant du 3^e trimestre 2010. Le chantier serait alors achevé en 2013." Ce centre d'études réunira trois instituts de formation en travail social de l'agglomération nantaise, à savoir : l'École normale sociale de l'Ouest (Enso), le Centre de formation d'éducateurs de jeunes enfants (CFEJE) et l'Institut de formation de recherche et d'animation des métiers éducatifs et sociaux (Iframes).

Ces trois écoles ont fusionné en une seule entité de gestion : l'Association régionale des instituts de formation en travail social (ARIFTS). Les enseignements concerneront des secteurs divers (petite enfance, éducatif, médico-social, insertion et intervention sociale) et dispenseront des diplômes allant du niveau d'employé qualifié jusqu'à bac + 5 en éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistants de service social, etc. L'amphithéâtre pourra par ailleurs accueillir des colloques et des intervenants extérieurs.

LES AUTRES DOSSIERS...

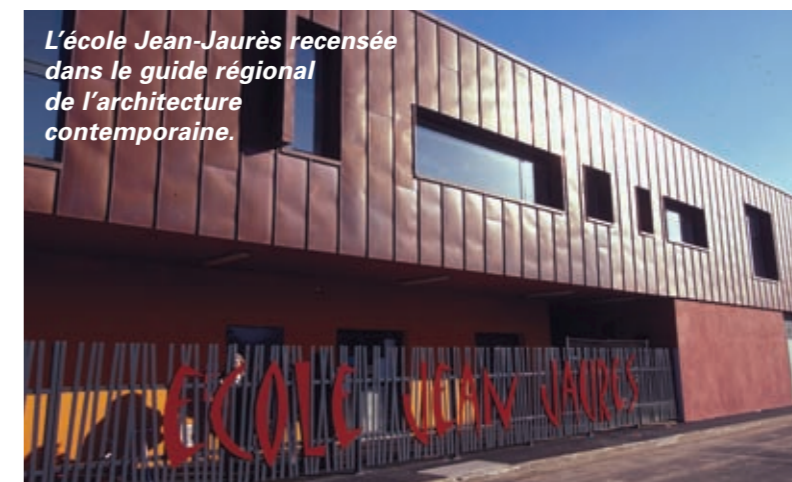
L'ASBR hand en difficulté de trésorerie



L'ASBR handball a connu ces dernières années des problèmes financiers. Sa nouvelle saison est en jeu et l'association demande le soutien de la Ville pour maintenir son activité. Considérant son rôle social et les 40 années d'existence du club, le conseil municipal octroie à l'ASBR hand une avance de 33 000 € remboursable sur 5 ans.

Sur cette délibération, l'UMP s'est abstenu : "Toute association doit être bien gérée", a justifié Marie-Yvonne Terrasse. "Il y a visiblement ici un manque de prudence. Ces aides ne doivent pas être systématiques." Mais pour l'adjoint chargé des sports, Jean-François Boëdec, "sans aide, le club ne repartirait pas. On ne peut pas laisser 140 joueurs sur le pavé", a-t-il dit en rappelant que l'association devra rembourser.

L'école Jean-Jaurès recensée dans le guide régional de l'architecture contemporaine.



Un guide sur l'architecture contemporaine dans l'estuaire

22 bâtiments rezéens ont été retenus par la Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire pour un guide des productions architecturales contemporaines des dix dernières années sur le territoire de Nantes Métropole/Saint-Nazaire. Ce livre à paraître au printemps 2010 est réalisé en partenariat avec le CAUE. La Ville s'engage à préacheter 100 exemplaires pour un montant de 1 850 €.

Rendez-vous

Prochain conseil municipal le vendredi 18 décembre à 19h.
Entrée à la mairie par les jardins.



Les membres du conseil consultatif du quartier de Trentemoult devant l'œuvre de Roman Signer.

TRETEMOUT-LES-ISLES

Qu'allons-nous faire des voitures ?

L'aménagement de la partie ouest de Trentemoult se prépare en ce moment. Avec les élus et les habitants. En conseil consultatif de quartier et en réunion publique.

Vous allez nous dire ce que vous en pensez." Fin septembre, le maire, Gilles Retière, ouvre le débat avec les membres du conseil consultatif du quartier (CCQ) sur la zone d'aménagement de Trentemoult, dans sa partie ouest, entre les sabliers et la place des Filets. "Ce soir, nous vous présentons les conclusions des différentes études qui ont été réalisées par Nantes Métropole. Je préfère être sincère envers vous et ne pas vous laisser espérer des réalisations immédiates. Nantes Métropole n'a pas actuellement le budget nécessaire pour passer à la phase de réalisation. Néanmoins, nous allons voir ce que nous pouvons faire à moindre coût." Notamment l'aménagement du parc de la

Grève avec des tables, des bancs, des jeux, des circulations piétonnes, des stationnements...

UN QUARTIER PLUS PIÉTONNIER

Dans le public, les interventions des membres du CCQ fusent : "C'est le moment de se poser la question de la place de la voiture dans Trentemoult et notamment sur le quai. Vous ne vous êtes pas suffisamment penchés sur cette question. En quoi, le projet améliore-t-il la circulation dans un village dont le bâti autorise mal l'automobile ?" Et d'ajouter : "C'est de notre rapport à la ville et à la nature que nous discutons ici. Faisons-en un vrai espace public pour les piétons et vélos."

Quid des riverains et des commerces. "Les restaurants resteront attractifs du fait de la qualité du site, les clients dussent-ils marcher un peu plus", commente un membre du CCQ. La discussion se poursuit sur le stationnement pas suffisamment développé aux portes du quartier. On lorgne du côté de Nantes avec ses horodateurs au prix du ticket modulable selon que l'on soit résidant ou non de manière à mieux réguler le stationnement. Nantes qui a aussi réduit la place de la voiture dans son cœur... Les résidents du village de Trentemoult désirent d'abord un respect des règles et demandent qu'on leur propose des solutions. Le stationnement et la circulation seront débattus à nouveau en conseil consultatif en 2010.

LA BLORDIERE

L'école du spectateur

L'Arc accompagne les enfants au spectacle. Pour les tout-petits, c'est un lever de rideau sur le monde de la création. Rencontre avec les petits spectateurs au CSC Jaunais-Blordière.

Depuis plus de 15 ans, l'Arc propose aux enfants une offre de spectacle sur le temps scolaire. En lien avec l'Education nationale et l'école de musique, cette "école du jeune spectateur" déborde du cadre de la simple représentation, qui peut être précédée ou suivie d'une visite du théâtre municipal, d'ateliers musicaux ou d'une rencontre avec les artistes.

"Il s'agit d'apporter des clés de compréhension sur un spectacle pour que les enfants construisent eux-mêmes leurs goûts", explique Eric Audusseau, responsable des relations avec le public scolaire à l'Arc.

Plus de 2 500 places sont proposées chaque année aux écoles élémentaires. Le 19 octobre, les petites sections de la maternelle La Houssais ont ouvert le bal, écarquillant leurs

yeux et ouvrant grand leurs oreilles devant le spectacle "Grain" de l'ensemble Fa7. Cette fantaisie poétique et musicale a été spécialement conçue pour toucher les tout-petits. Dans la salle du centre socioculturel Jaunais-Blordière, l'attention règne. Silencieux, les enfants sont captivés par un univers sonore et visuel qui percute leur imaginaire. A l'issue du spectacle, l'interprète, Sylvie Pascal, les félicitera pour leur "très belle écoute". Mozart, Rameau, un chant traditionnel italien, de la musique contemporaine, les bruits du vent et du sable auront chatouillé les petites oreilles. Pour l'artiste, "l'écoute de l'enfant peut être exceptionnelle, y compris sur autre chose que la musique pour enfants. En crèche aussi on a une écoute incroyable !"

Renseignements : 02 51 70 78 01.



L'école du spectateur de l'Arc fait vivre aux tout-petits des émotions, développe leur esprit artistique et leur sens critique.

AGENDA

CEPAL Rezé-Centre
Marché des créateurs de Noël les 12 et 13 décembre (voir pages Sortir). Concours de belote vendredi 18 décembre à 14h, salle Marchais, 8 rue des Roquios. Rens. 02 40 05 45 27.

L'arbre à lucioles
Vendredi 11 décembre, de 20h à 23h30, soirée jeux tactiques au CSC Ragon. Une ludothèque vous accueille également, salle de la Mirette, boulevard Condorcet, chaque 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois de 9h30 à 12h depuis septembre. Rens. 06 37 93 13 71.

CGT Sud-Loire
Concours de belote vendredi 11 décembre à 13h45, salle de la Carterie. Tarif : 7€.

CSC Château
"Les Notoisos", spectacle pour enfants à partir de 3 ans mercredi 16 décembre à 15h, tarif 3 € pour toute la famille. Journée festive gratuite le vendredi 18 décembre : spectacle: "Le Petit Kaloup des rues" à 16h45 à la sortie de l'école maternelle Château-Nord, puis apéro à la Barakason à 18h et chorale "Amazin'Gospel" à 20h. Rens. 02 51 70 75 75.

Rezé les Couleurs au Château
Le CSC Château/MJC Barakason prépare déjà la fête du quartier du Château le 12 juin en lien avec la fête "Rezé les Couleurs". Que représente pour vous la couleur rouge ? Pour y répondre et participer à la fête, réunion jeudi 10 décembre, à 20h à la Barakason. Habitants, associations ou toutes personnes qui souhaitent apporter leurs idées sont les bienvenus !

REZÉ-HÔTEL DE VILLE

Le FJT Grand Voile a le vent en poupe

Ouvert à la fin du mois d'août, le foyer de jeunes travailleurs (FJT) Grand Voile affiche complet.

Maud et Céline sont ravies. Il leur fallait un logement juste pour un mois, le temps de préparer leur examen final qui clôt leurs trois années d'études d'infirmière. L'ouverture du foyer de jeunes travailleurs Grand Voile est tombée à pic : "Nous sommes dans des conditions idéales. Nous souhaitons une chambre pour deux, pour pouvoir travailler ensemble et nous soutenir moralement". Un appartement spacieux – "c'est trois fois la taille des appartements que nous avons loués pendant nos études !" –, flambant neuf, joliment décoré, parfaitement insonorisé : "C'était important pour travailler tranquillement".

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Le planning de location du foyer de 93 chambres est bien rempli, par des jeunes de 18 à 30 ans en quête d'hébergement temporaire (de quelques jours à un an) : "Ils sont en formation, en apprentissage, en CDD, en recherche d'emploi. En tout cas dans une situation qui rend difficile l'accès à un logement dans le secteur privé", explique Françoise Lemerrier, directrice du FJT. "Ici, avec l'APL (aide personnalisée au logement), un jeune en apprentissage paie son T1 30 € par mois, tout compris."

Edifié par l'association Edit de Nantes-Habitat jeunes, qui gère déjà les FJT Embarcadère et Océane à Nantes, sur un terrain proposé par la Ville, le bâtiment a été construit dans le respect des normes environnementales et conçu pour générer une basse consommation d'énergie. Une salle multimédia équipée de quatre ordinateurs, une laverie, des garages et une salle commune sont à disposition des résidents. Deux animateurs sont chargés de les aider à s'intégrer dans leur nouveau lieu de vie en leur proposant des sorties, spectacles, soirées, animations...

Rens. 02 51 86 09 00.



Certaines chambres sont équipées pour accueillir des couples, Damien et Ornella s'y sont installés pour l'année.



Céline et Maud : "Nous voulions un logement juste pour un mois. C'est parfait. Et en plus, nous sommes dans des conditions idéales."

PAROLES D'HABITANTS

Isolation : des conseils sans le côté marchand

Par où commencer pour économiser l'énergie dans son logement ? Témoignages de Rezéens rencontrés aux permanences info énergie organisées par la Ville.



Odile Michaut

"J'étais harcelée par une entreprise qui voulait refaire toute l'isolation de ma maison. Comme je n'aime pas qu'on me force la main, je suis venue à la permanence. Je pense que je peux consommer moins d'énergie et d'électricité. C'est intéressant de dépenser moins et normal d'avoir une attitude un peu citoyenne. J'ai reçu des

conseils très avisés et précis. Nous avons, avec mon interlocuteur, ciblé les priorités, d'abord l'isolation des combles. Il m'a donné des documents et des relais pour aller plus avant dans la recherche, pour faire un diagnostic complet. Au final, c'est très pédagogique et l'on sent qu'on est dans une démarche citoyenne, et pas dans un rapport commerçant."



René et Janine Jeffredo

"Depuis 4 ans, nous avons changé notre chaudière, mis des doubles vitrages et isolé la façade par l'extérieur. Nous voulons encore améliorer l'isolation de notre maison. Nous avons besoin de conseils sur les entreprises fiables dans ce domaine. Quand on a des projets, il faut bien penser les choses avant. Le conseiller nous a renseignés sur les labels

Qualibat et Qualisol, ce qu'il faut demander aux artisans, le crédit d'impôt... Nous avons posé des questions sur les isolants naturels, sur le solaire. Pourquoi ne pas installer des capteurs ? Nous agissons ainsi pour le confort et pour la planète, qu'on malmène sérieusement."

Des conseillers pour vous aider

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville propose depuis 2007 aux Rezéens des permanences info énergie. Cet automne, six demi-journées, toutes complètes, ont permis à près de 50 habitants de rencontrer un conseiller de l'association Alisée. La discussion sur les consommations, les modes de vie, la nature du bâti, permet au conseiller d'aller plus loin dans le diagnostic sur les économies d'énergie possibles, de présenter les dispositifs d'aide existants. En 2008, 48% des habitants qui avaient participé à ces per-

manences ont réalisé des travaux d'amélioration énergétique (changement de fenêtres, isolation des combles, changement de chaudière...) et 80% d'entre eux se disaient satisfaits des résultats en raison de la diminution du montant des factures de gaz et d'électricité.

Attention, les prochaines permanences sont complètes. Mais, il est possible de rencontrer les membres d'Alisée à l'Espace Info Energie de Nantes (02 40 08 03 30).

AGENDA

CSC Loire-et-Seil

■ **MAISON DES ISLES Broc' à jouets**, 5 décembre de 14h à 17h30. Ateliers lampions, 12 décembre de 10h à 12h et 16 décembre de 14h à 16h. Spectacle de Noël pour les enfants à partir de 3 ans, 19 décembre à 15h (réserv. 02 40 84 45 50). Réveillon jeudi 31 décembre à partir de 19h (réserv. 02 40 84 45 50 avant le 21 décembre).

■ MAISON DU PORT-AU-BLÉ

Atelier patchwork, 14 décembre de 14h à 17h. Ateliers lampions, 12 décembre de 14h à 17h et 16 décembre de 14h à 16h30.

Défilés aux lampions vendredi 18 décembre à 18h30 à la maison du Port-au-Blé et à la maison des Isles. Rens. 02 40 84 45 50.

CSC Ragon

Scènes nomades : **Ragon Vibes, samedi 5 décembre toute la journée à la salle de la Carrée.** **Troc jeux le dimanche 6 décembre organisé par L'arbre à lucioles et la FCPE de Ragon : dépôt des jeux de 10h à 13h et troc à partir de 14h dans la salle de la Carrée.** **Balade de Noël dans Ragon, dimanche 13 décembre, départ à 9h30 et apéro à 11h30 sur la place du marché.** **Spectacle Riri et les Cookies, vendredi 18 décembre à 17h30 et 19h30, salle de la Carrée (inscriptions au CSC).**

CSC

Jaunais-Blordière Atelier de Noël pour les parents, le jeudi 3 décembre à 14h : fabrication de pains d'épices suivie par des jeux d'échanges autour de la fête de Noël. Atelier pâtisseries pour enfants et parents le mercredi 9 décembre à 14h. Ateliers gratuits sur inscriptions : 02 28 44 40 03 ou 02 40 84 00 09.



Les 10 et 14 octobre, l'association Confluence Loire et Sèvre informait les habitants de Haute-Île sur l'art de trier ses déchets.

TRENTEMOULT-LES-ISLES

Action recyclage

A la Haute-Île, on apprend à trier ce que les poubelles jaunes ne peuvent pas avaler. Une action de l'association Confluence Loire et Sèvre.

"A l'heure où l'on parle de recyclage à tout va, il est frustrant de ne pas pouvoir aller jusqu'au bout de la démarche." Cette démarche, Franck Lemasson de l'association Confluence Loire et Sèvre entend la faire connaître à l'échelle d'un quartier. Depuis des années, cette association œuvre pour la protection de l'environnement et du cadre de vie de la Haute-Île. En suivant l'action "Moi aussi j'agis" impulsée par le Conseil général, elle a mené, en octobre, avec la participation des riverains et de l'entreprise Solution Recyclage de Saint-Herblain, une campagne innovante sur le recyclage et la sélection des déchets. Les habitants du quartier ont ainsi pu mesurer l'importance et les limites du tri sélectif. Que mettre dans son bac jaune? Et surtout que peut-on recycler en plus des déchets déposés habituellement dans les bacs jaunes? "Beaucoup de déchets ne sont pas recyclés par Nantes Métropole faute de quantité suffisante, déplore Franck Lemasson. Or beaucoup d'objets, comme les cartouches d'encre, les capsules de café ou l'électroportatif peuvent

être recyclés au lieu d'être incinérés. Car tout est pratiquement recyclable, le problème est de trouver un gisement suffisant pour faire fonctionner une usine de recyclage." Confluence Loire & Sèvre, tél. 06 77 23 16 15. Solution recyclage, tél. 02 53 55 01 17.

Dans les bacs ou sacs jaunes, il faut mettre :

- les papiers et les cartons : journaux, emballage carton, brique de lait, prospectus...
- les bouteilles et les flacons en plastique avec les bouchons : bouteilles d'eau, de lait, flacons de lessive, d'entretien...
- les emballages en métal sans bouchon ni couvercle : barquettes, canettes de soda, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, bombes aérosols...

Les bouteilles et bocaux en verre sont à jeter dans les containers bleus installés dans les lieux publics.

PONT-ROUSSEAU

Stéphanie Lecaudé a créé sa propre activité tout en restant fidèle à

Stéphanie Lecaudé a créé chez elle son atelier d'art créatif. Son nom : Rose Khâki. "Rose pour le côté féminin, la douceur et l'enfance. Et khâki, en persan cela signifie poussière de terre. C'est mon clin d'œil à l'environnement." Ecœurée par le gaspillage et soucieuse de préserver la nature, sa sensibilité transparaît dans ses créations réalisées à partir d'objets récupérés. La laine, les boutons, les cadres, les tissus, bref toutes les matières premières indispensables, elle les achète chez Emmaüs ou au Relais 44, des associa-

Art créatif écolo et solidaire

tions reconnues pour leurs actions humanitaires. Sinon elle chine aux vide-greniers, glane les bons plans sur Internet. "Mais il est difficile parfois de trouver les couleurs souhaitées en tissu, ou de récupérer la base en alu d'un collier. Il faut savoir faire des concessions. Disons que je recycle à 99%." Stéphanie choisit aussi ses partenaires selon leurs engagements, imprime ses cartes de visite sur du papier recyclé. Même l'emballage en carton pour les expéditions est récupéré dans les poubelles. "Ma démarche est aussi de montrer que



l'on peut tous agir quotidiennement pour l'environnement." Elle a également décidé de reverser chaque année une partie de son chiffre d'affaires à une association caritative. "Cette année, j'ai choisi Juley, Enfants du Ladakh" Pour se faire connaître, Stéphanie a créé un blog et une boutique en ligne. On pourra la croiser en décembre sur les marchés des créateurs.

Contact : Rose Khâki, 3 bis rue Madame-Curie. Site : www.rosekhaki.com



La nouvelle salle de convivialité des halles de tennis de la Trocardière pour les quatrièmes sets.

CHÂTEAU

Echauffement, vestiaires, convivialité

Nouveaux équipements au complexe Léo-Lagrange. Destinés à améliorer le confort des sportifs et à muscler la convivialité entre les joueurs.

"On va nous envier cela", chuchote à mi-voix un membre du Rezé Tennis-club. "Dans l'agglomération, rares sont les halles de tennis qui sont pourvues de salle d'échauffement." Vélos d'appartement, vélos elliptiques, haltères, élastiques, cordes à sauter, échelle,... Dans la salle, tout est à disposition pour que les enfants et adultes puissent chauffer leurs muscles afin d'éviter les blessures sur le terrain. C'est l'un des nouveaux équipements des halles de tennis avec les vestiaires et sanitaires séparés, un bureau et la salle de convivialité pour y disputer des quatrièmes sets. Et "nourrir des échanges entre les sportifs, les tennismen et les autres", commente Jean-François Boëdec, adjoint au maire chargé de la vie sportive. "Le sport à Rezé, c'est en effet la rencontre", défend Emile Robert, président de l'office municipal du sport. Le montant des travaux qui englobent également la réfection complète de la couverture de la halle s'élève à 760 000 €. Autres travaux : la mise en place de vestiaires et sanitaires à proximité du terrain de foot du stade Léo-Lagrange. La forte utilisation du stade par les 800 licenciés des deux clubs de foot, les sportifs de l'athlétisme, les scolaires... posait un réel souci d'accueil dans les vestiaires. Pour des raisons de rapidité d'installation et d'économie de coût, la Ville a choisi l'option de modulaires, comme à la Robinière. Coût : 260 000 €.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

- REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE (Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.**
 - Mireille Richeux-Donot Samedi 5 décembre de 11h à 12h.
 - CHÂTEAU (Landreau/Trocardière) Centre socioculturel, allée de Touraine.
 - Ina Sy Samedi 5 décembre de 11h à 12h.
 - Christian Brochard Samedi 19 décembre de 9h à 10h.
 - BLORDIÈRE (Ouche-Dinier) Centre socioculturel, 31, Chemin-Bleu.
 - Sylvie Le Blan Sur rendez-vous.
 - Alain Coutant-Nevoux Sur rendez-vous.
 - PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul) Salle Jean-Jaurès, rue Jean-Jaurès.
 - Colette Reclus Mercredi 16 décembre de 11h à 12h.
 - Catherine Gosselin Sur rendez-vous.
 - HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins) Maison de quartier, avenue de la Houssais.
 - Véronique Charbonnier Samedi 12 décembre de 11h à 12h.
 - Philippe Puiroux Sur rendez-vous.
 - RAGON Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.
 - Anaïs Gallais Samedi 12 décembre de 11h à 12h.
 - Julien Chaillou Sur rendez-vous.
 - TRENTEMOULT-LES-ISLES (Haute-Île et Basse-Île) Maison des Isles.
 - Dominique Poirout Sur rendez-vous.
- Élus de l'opposition**
 - MoDEM : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr
 - REZÉ À GAUCHE TOUTE : lundi et mercredi de 14h à 17h en mairie ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.
 - UMP NOUVEAU CENTRE, DIVERS DROITE : lundi de 9h à 10h30 et vendredi de 14h à 16h en mairie ou sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.
- Conseillers généraux de Loire-Atlantique**
 - Canton de Bouaye/Rezé Gérard Allard reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 10 81.
 - Canton de Rezé-Bouguenais Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.



Ce manoir du XVII^e, acquis par la Ville en 1987, est depuis 10 ans un patrimoine vivant. Grâce à ses locataires : l'école de musique et de danse, l'Aria et l'Arc.

La folle histoire de la Balinière

C'est sous le règne d'Henri IV, qu'un certain Poullain, seigneur des Bretesches, s'offre la première bâtisse de la Balinière. En 1692, la demeure est acquise par Jacques Hanepier marchand de la Fosse à Nantes, pour la somme de 4 500 livres. La description de l'acte de vente atteste alors d'une bâtisse imposante : "Un logement couvert de thouilles, avec une chambre basse, chambre au-dessus et un petit pigeonnier, laiterie, boullangerie, escurie, logement du pressouer avec le dit pressouer, logement du bourdier, cour au devant enfermée de murailles et de hayes, jardin tant au derrière que devant...". Doté d'une belle fortune, le riche marchand entreprend des agrandissements. À la fin du règne de Louis XIV, la Balinière est devenue l'une des nombreuses "folies" que les riches bourgeois nantais acqui-

rent ou édifient à partir du XVIII^e siècle, souvent au bord de l'eau. D'héritages en rachats, la Balinière va connaître trois familles jusqu'à la Révolution (1789).

DÉJÀ MUSICIENNE À LA FIN DU XVIII^e

La seconde, Bourgault du Coudray, grande famille de négociants et d'armateurs lui ajoutera une chapelle, toujours présente, dédiée à Sainte Anne. Le propriétaire, Alfred, professeur d'histoire générale de la musique au conservatoire de Paris, est sans doute le premier à faire résonner la musique entre ses murs. À partir de 1793, Rezé est prise dans la tourmente des insurgés vendéens. La Balinière, fief d'un poste militaire républicain, échappe au désastre. Et

devient même un refuge pour les bleus traqués par les blancs.

Au début du XIX^e, la propriété est celle d'un important négociant négrier, Charles Sarrebourse d'Audeville. Puis d'un grand fabricant de meubles, Leglas-Maurice, qui redonne à la propriété son lustre d'antan. Son héritier, Léon Jamin, sénateur et président du conseil général, y édifie une grande salle de réception vouée à des fêtes fastueuses. Pendant les guerres de 1870 et 1914, la Balinière devient un hôpital militaire accueillant des soldats convalescents.

En 1940, réquisitionnée par les Allemands, elle est à la fois quartier général et lieu de repos. Après la guerre, la fille de Léon Jamin se réapproprie le lieu, et y demeure jusqu'à sa mort.

L'après-guerre est l'époque de la reconstruction. Au début des années 1950, une



Son parc "à la française" offre un cadre exceptionnel aux promeneurs.

partie du parc est vendue et utilisée pour la construction de la première cité Castor. Dans les années 80, les promoteurs s'intéressent à la propriété. Ils projettent de la raser.

UN PATRIMOINE QUI PROFITE À TOUS

Opposition de la mairie qui veut conserver ce patrimoine historique. Elle l'achète en 1987, avec l'idée que cette propriété profite à tous les Rezéens. En 1994, le parc "à la française", rénové d'après le plan tracé au XIX^e siècle est rouvert offrant aux promeneurs un cadre exceptionnel, ses variétés de roses, ses végétaux sculptés.

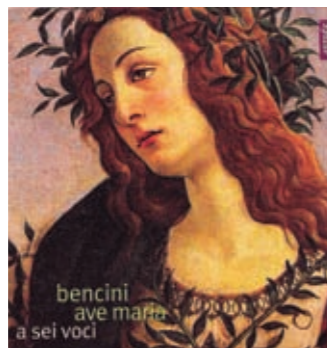
Le choix d'y installer un centre musical s'impose rapidement. La Ville s'est engagée dans une politique culturelle forte,

axée autour de la musique. Son école municipale de musique et de danse est, avec ses 800 élèves, confrontée à un problème de locaux. "Et nous avons le souhait de réunir sur un même lieu les différentes structures musicales, formation, promotion et diffusion", témoigne Philippe Le Corf, fondateur de l'école municipale, et actuel directeur de l'Aria. Le temps de mener les études, de financer le projet, une décennie s'écoule jusqu'à l'installation du centre musical dans ses nouveaux murs fin 1999.

Dix ans plus tard, l'école de musique et de danse, l'Aria et l'Arc entretiennent des liens de bon voisinage. Catherine Baubin, actuelle directrice de l'école municipale, parle d'un "lieu terriblement vivant, où se croisent et s'expriment des musiques et des publics très différents, de 2 à 99 ans".



La Machine, le 11



Scènes baroques, le 15



Maria Dolorès, le 4



Esquisse, le 11



Sonia Chiambretto, le 1^{er}



Deux hommes jonglaient, le 8

MUSIQUE

■ Maria Dolorès

La diva du kitsch latino raconte sa vie, ses amours, dans la grande tradition du théâtre burlesque.

Vendredi 4 décembre, 20h
Halle de la Trocardière
Tarif : 25 €
Rens. 02 51 70 30 40

■ Chorale

Un Chœur des chœurs
Dimanche 6 décembre,
15h30, église Saint-Paul
Rens. 02 40 75 60 97

■ De La Soul

Le groupe de rap new-yorkais
De la soul célèbre les 20 ans
de son 1^{er} album.

Lundi 7 décembre, 20h
Halle de la Trocardière
Tarifs : de 30 € à 35 €
Rens. 02 40 35 28 44

■ La Machine + Esquisse

Jazz et musiques traditionnelles
à danser.

La Barakason
Vendredi 11 décembre, 20h30
Tarifs : de 8 € à 12 €
Rens. 02 51 70 75 70

■ Les amis de l'orgue

Concert de Noël : Anne
Auvigne et Joël Deux,
médaillés d'or du conservatoire
de Nantes, interpréteront Bach

et Vivaldi ainsi que des Noëls ;
Christian Bertret, 1^{er} prix
d'excellence à l'école
supérieure de Paris, jouera des
pages de Bach et de
Buxtehude ainsi que des Noëls
de Daquin.

Dimanche 13 décembre, 16h
Eglise Saint-Paul
Rens. 02 40 04 14 83

■ Scènes baroques

Missa de Oliveria de Bencini :
messe du XVIII^e redécouverte
par A Sei Voci et Aria Voce.

Mardi 15 décembre, 20h30
Eglise Saint-Paul
Tarifs : de 8 € à 16 €
Rens. 02 51 70 78 00

■ Retour du Jeudi

Scène amateurs version
café-concert.

Brasserie du Château,
place François-Mitterrand
Jeudi 17 décembre, 20h
Entrée libre
Rens. 02 51 70 75 70

■ Rencontres musicales de la Balinière

Confluences : rencontre avec
Antonio Placer, vendredi 4
décembre 19h.

Serge le Mot dit : pour
redécouvrir Gainsbourg,
vendredi 11 décembre 19h.
Holiday Time : hommage à

Billie Holiday, vendredi 18
décembre 19h.
Centre musical de la Balinière
Entrée libre
Rens. 02 51 70 78 00

JEUNE PUBLIC

■ "Les Gens"

(Arc) Spectacle alliant musique,
cirque, peinture et théâtre.
Avec des membres du groupe
Les Têtes raides.

Samedi 5 décembre, 20h30
Théâtre municipal
Tarif : 6 €. A partir de 7 ans
Rens. 02 51 70 78 00

LECTURE

■ Lecture-rencontre

Sonia Chiambretto lira des
extraits d'un roman croisant
l'Algérie d'aujourd'hui avec un
étonnant projet de Le Corbusier.

Mardi 1^{er} décembre, 19h
Médiathèque Diderot
Rens. 02 40 04 05 37

■ Les Contes des 4 vents

Un voyage de la Chine à la
Turquie conté en musique
par Marc Michaut,
de *Musique en herbe*.

De 4 à 7 ans, sur réservation
Samedi 5 à 15h et mercredi 9
décembre à 10h30
Bibliothèque La Noëlle
Rens. 02 40 04 05 49

CIRQUE

■ Deux hommes jonglaient dans leur tête

(Arc) Dialogue sonore et
visuel entre le jongleur
Jérôme Thomas et le
compositeur Roland Auzet.
Mardi 8 décembre, 20h30
Théâtre municipal
Tarifs : de 8 € à 16 €
Rens. 02 51 70 78 00

MULTIMÉDIA

■ Samedi du Net

Linux : qu'est ce que c'est ?
Tout savoir sur ce système
d'exploitation libre et gratuit.
Samedi 5 décembre, 15h
Médiathèque Diderot

EXPOSITION

■ Nos manières d'habiter Rezé

12 panneaux et témoignages
vidéo. Panorama des questions
liées à l'habitat à Rezé.
Jusqu'au 30 janvier
Maison des projets
Rens. 02 40 13 44 10

■ L'as-tu lu ?

Panneaux animés, puzzles,
marionnettes. De 18 mois à 7 ans.
Du 15 décembre au 2 janvier
Médiathèque Diderot

■ Sculpture

(Tripode) Alexandre Barth,
"bricolage du dimanche" aimant
l'analogie avec le sport.
Du 9 décembre au 16 janvier
Galerie de l'espace Diderot
Rens. 02 51 70 78 00

PATRIMOINE

■ Les mardis de l'histoire

Conférence de Jean Guiffan
sur Churchill. Par la Société
des amis de Rezé, la
résidence Saint-Paul et
l'Office des retraités et
personnes âgées de Rezé.
Mardi 1^{er} décembre, 14h30
Résidence Saint-Paul
Rens. 02 51 72 71 27

■ Archéologie

Sur le site Saint-Lupien, à
l'époque gallo-romaine.
Dimanche 6 et mercredi 16
décembre à 15h.
Tarifs : 3 € par personne
ou 6 € par famille.
Gratuité sous conditions
Réserv. 02 40 84 43 96

LOTO

■ Loto de l'AEPR foot

Samedi 5 décembre
Foyer de l'AEPR, 19h

■ FÊTES DE FIN D'ANNÉE

■ Le marché des créateurs de la Barakason

Vingt créateurs de tous horizons, des expositions, des concerts...
Samedi 5 décembre, de 14h à minuit. La Barakason. Entrée libre.
Rens. 02 51 70 75 70.

■ Expo-vente d'Amnesty International

Une trentaine d'artisans et artisans d'art verseront 20% de leur
recette à l'association. Samedi 5 décembre de 14h à 19h et
dimanche 6 décembre de 10h à 19h. Hôtel de Ville (entrée par les
jardins). Rens. 02 40 84 09 31.

■ Les Bouskidou

Bal rock pour les enfants. Organisé par Tourisme et loisirs.
Samedi 12 décembre, 14h et 17h. La Trocardière.
Tarifs : 13 €, gratuit jusqu'à 5 ans. Rens. 02 40 75 91 17.

■ Le marché des créateurs du Cepal

Exposition et vente de 20 créateurs amateurs et professionnels.
Samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10h à 18h. Salle J-B
Marchais (8, rue des Roquios). Entrée libre.

■ Bal populaire

Thé dansant de Noël, avec l'orchestre Damien Ducelier.
Dimanche 20 décembre, de 14h30 à 18h30. La Barakason.
Tarif : 5 €. Rens. 02 51 40 75 75.

■ Réveillon de la Saint-Sylvestre

Dîner-dansant. Jeudi 31 décembre, 20h. Tarifs : adulte 78 €, 40 €
pour les moins de 12 ans. La Trocardière. Rens. 06 32 03 88 99.

■ LIVRES JEUNESSE

■ Deux romans sur la différence

Jeanne Taboni Misérazzi, enseignante
auprès d'enfants en difficulté, vient de publier
deux histoires mises en images par Lucile
Limont et Marie-Cécile Distinguin-Rabot.
"Lulu l'échelas" met en scène un jeune
homme dont la taille exceptionnelle provoque
les railleries, mais il fera de son handicap un
atout. "La princesse au camion jaune citron"
est l'histoire d'une jeune fille qui ne corres-
pond en rien aux attentes de ses parents. On
peut commander sur le site mondealautre.fr
ou bien au local de l'association Grandir
d'un monde à l'autre, 40, rue Jean-Jaurès.
Tél. 06 31 81 86 73.

■ Hubert Ben Kemoun

L'auteur rezeën vient de publier deux romans
dans la collection Heure noire, chez Rageot
éditeur : "Plains feux sur scène" et "Fantôme
sous la pluie". Dans la collection Petite
poche, chez Magnier, "Amour, impératif et
pistolet" est un roman mais aussi une belle
leçon de grammaire sur l'impératif. Enfin, la
magnifique fable "Le tatoueur de ciel" vient
d'être rééditée chez Casterman : une para-
bole subtile et émouvante sur le pouvoir et
la responsabilité, illustrée par David Sala.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Les élus s'expriment sur un thème commun : **quel est le rôle des villes dans la lutte contre le réchauffement climatique**, un thème qui entre en résonance avec le Sommet de l'ONU sur le climat qui se déroulera à Copenhague en décembre.

Groupes de la majorité *Rezé à gauche* avec Gilles Retière

Les élus socialistes

Copenhague et après ?

■ Les États du monde réunis au sommet de Copenhague ont le devoir de parvenir à un accord ambitieux pour enrayer l'inéluctable progression du dérèglement climatique. La communauté scientifique internationale fixe un impératif : stabiliser le climat à un niveau de réchauffement inférieur à 2°C, sinon l'avenir de notre humanité sera menacé.

Les pays industrialisés doivent diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre de 80% d'ici 2050. Responsables de plus de 77% des émissions, ils ont une dette envers les pays en voie de développement, qu'ils devront aider dans leur lutte contre le réchauffement.

L'engagement des États, de la France en particulier, devra se traduire dans les actes, les financements et pas seulement dans les discours.

Depuis le sommet de Rio en 1992, le parti socialiste a participé à la prise de conscience mondiale sur le changement climatique et la perte de biodiversité.

Élus de proximité, nous menons des politiques de gauche où les notions de solidarité, d'écologie, d'économie sont étroitement liées.

Nantes Métropole et son plan climat ambitieux, la ville de Rezé riche de son agenda 21, montrent le chemin à suivre.

contact@partisocialistereze.fr

Les élus communistes

Le libéralisme menace la planète

■ Le sommet de Copenhague sera-t-il à la hauteur des enjeux ? Si tous les pays ont à redouter les effets d'un réchauffement de l'atmosphère, les pays en voie de développement sont dans une situation inéquitable par rapport aux grandes puissances qui ont construit leur propre développement selon un modèle aujourd'hui révolu. C'est pourquoi, pour nous élus communistes, les nouveaux modes de développement appellent une solidarité planétaire impossible à concilier avec le libéralisme mondialisé. L'Europe est-elle crédible en brandissant la menace de taxes sur les importations de marchandises produites par des méthodes peu économes en émission de CO2 alors que des sociétés européennes délocalisent dans ces pays en parfaite connaissance des conditions de fabrication ?

Sans attendre les résultats hypothétiques de ce sommet, Rezé avec Nantes Métropole s'est engagée dans des politiques publiques offensives en matière de déplacements (développement des transports collectifs et des déplacements doux), d'écologie urbaine (ZAC de la Jaguère), de réduction des pollutions ou d'efficacité énergétique (géothermie à la Houssais). Mais le pouvoir des villes reste limité quant aux enjeux planétaires.

groupecommuniste@mairie-reze.fr

Les élus Verts

Ultimatum climatique : l'appel

■ Les scientifiques démontrent depuis 20 ans l'impact de nos modes de vie sur les changements climatiques, et les Verts ont relayé leurs alertes dès le départ. Après Kyoto en 1997, le sommet de Copenhague devra fixer des objectifs forts pour enrayer les bouleversements annoncés : montée des eaux et réfugiés climatiques, crises alimentaires, augmentation des risques naturels et sanitaires, dégradation des ressources et de la biodiversité... Comment, à Rezé, participer à l'engagement français pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990 ? Les Verts ont d'abord initié un vœu sur Copenhague, adopté à l'unanimité, qui implique la signature de "l'ultimatum climatique" par la ville de Rezé. Ils appellent l'ensemble des habitants à en faire autant*, dans un esprit de responsabilité partagée entre l'action collective et individuelle. Ensuite, en appuyant les efforts de rénovation pour diminuer les consommations, en priorisant la réduction des déplacements des agents, ainsi que la mutualisation des bâtiments et des équipements, les Verts prônent au quotidien une réduction ambitieuse des dépenses énergétiques.

*www.copenhague-2009.com

blog.elusvertsdereze.org

02 40 84 4376

elusverts@mairie-reze.fr

Groupe de la minorité Rezé à gauche toute

Copenhague : un échec annoncé

■ Alors que les prévisions les plus pessimistes du GIEC sont dépassées, notre responsabilité collective est engagée à court terme.

Dans nos villes, la réduction massive d'émission de gaz à effet de serre passe par une politique ambitieuse de rénovation de l'habitat ancien et par des normes strictes imposées pour toute nouvelle construction. Les transports collectifs gratuits doivent encourager ce mode de circulation. Contre le productivisme, il faut favoriser les circuits courts et développer des productions agricoles et industrielles locales. Le traitement des déchets doit encourager un changement des habitudes de consommation (développement du tri, compostage de quartier etc.) en impliquant les habitants dans ces processus. Pour les déplacements longs, le transport ferroviaire doit être renforcé et privilégié. Le monstre aéroportuaire prévu à Notre-Dame-des-Landes n'est pas écocompatible, il ne doit pas voir le jour.

Le capitalisme est responsable cette situation désastreuse et le sommet de Copenhague ne résistera pas aux intérêts des États et des marchés financiers. Cela ne doit pas nous empêcher d'agir ici et maintenant pour un écosocialisme du XXI^e siècle.

Les élu-e-s "Rezé à gauche toute !"

Groupe d'opposition UMP, NC, DD Tous ensemble pour Rezé

Climat : quel rôle pour les villes ?

■ L'enjeu du réchauffement climatique est vital. Devant l'urgence la seule réponse possible, c'est l'action.

Une simple hausse de 2 degrés de la température et tout serait bouleversé. La fonte des glaciers et la montée des océans submergeraient des pans entiers de la planète. Des millions de personnes seraient alors condamnées à l'exode. Devant cette menace chacun doit assumer son rôle et ses responsabilités. Cette exigence s'impose évidemment aux villes. L'adoption du plan climat confirme et amplifie les choix innovants à mettre en œuvre tels que :

- Un vaste plan d'isolation du bâti, avec la construction de logements exclusivement en Haute Qualité Environnementale,
- Porter à plus de 25% la part des énergies renouvelables dans notre consommation globale,
- Augmenter la part des espaces verts et des déplacements alternatifs à la voiture dans les villes,
- Trier et recycler nos déchets.

L'engagement de nos cités doit être à la fois résolu, varié et concret si nous voulons léguer un monde plus enviable et enrayer la spirale infernale du réchauffement climatique.

Il faut précisément assumer des sacrifices, adopter de nouvelles habitudes et se fixer des objectifs extrêmement volontaristes.

philippeseillier@free.fr

Groupe MODEM Cap démocrate Rezé

Notre responsabilité

■ Douze ans après le protocole de Kyoto, devrait être signé à Copenhague un nouveau traité international de lutte contre le réchauffement climatique. Un accord devrait être pris sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de chaque pays, sur les aides financières et technologiques à apporter aux pays en voie de développement afin de les accompagner et sur un ensemble de mesures à mettre en œuvre pour y parvenir : développement des énergies renouvelables, réduction du recours aux énergies fossiles, amélioration de la performance énergétique des bâtiments, développement des transports collectifs...

Il ne faut pas oublier que nous sommes, individuellement ou collectivement, les principaux coupables de cette émission de gaz : directement (chauffage, transports...) ou indirectement par la consommation de certains services ou biens (production, acheminement...). Toute solution passera inévitablement par un certain changement de nos habitudes. Notre municipalité devra également continuer ses efforts, que ce soit dans son fonctionnement courant, par ses choix d'aménagements urbains, pour la sensibilisation et l'information des citoyens ou par l'expérimentation.

L'Élu du Modem



URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques

Nantaises Service

des urgences :

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES :

08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h,

prix d'un appel local.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier

avec/sans rendez-vous :

17 rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30

à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 6 décembre :

SABOURAULT Jacques,

50 rue Pierre-Blard, Saint-Herblain

(02 40 86 05 50)

Dimanche 13 :

PHAM Evelyne,

4 rue de l'Élan, Les Sorinières

(02 40 05 77 27)

Dimanche 20 :

COIFFIC Hervé,

38 rue Mauvoisins, Nantes

(02 40 34 51 53)

Vendredi 25 :

NAZAIRE Janine,

5 bis rue Virginia-Woolf,

Saint-Herblain (02 40 85 63 47)

Dimanche 27 :

RANDRIANARISON Andry,

147 rue des Déportés,

Saint-Sébastien-sur-Loire

(02 40 30 34 81)

PHARMACIENS DE GARDE

Appeler le **32 37**

P

RATIQUE

www.reze.fr



Se déplacer en zone 30

Dans 37 secteurs de Rezé, les véhicules ne peuvent dépasser les 30 km/h. Du coup, chacun est plus attentif aux déplacements des autres, et tout le monde se sent plus en sécurité dans le quartier.

Notamment les usagers les plus vulnérables : les piétons, les enfants, les personnes âgées ou handicapées, les cyclistes... Cela s'accompagne d'une diminution de la pollution du bruit et de l'air contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie du quartier. Des aménagements (ralentisseurs, rétrécissements de la chaussée...) permettent de casser la vitesse des véhicules.

Ces éléments sont associés à une signalisation spécifique (panneaux zone 30).

Vous êtes automobiliste, motard ou cyclomotoriste ?

Faites preuve de la plus grande prudence : prenez garde aux autres usagers. Faites attention aux carrefours ; en règle générale, la priorité à droite s'applique partout, sauf indications contraires. Soyez attentif aux activités qui se déroulent près de la chaussée, comme les jeux des enfants. Laissez les piétons traverser la rue lorsqu'ils sont engagés ou lorsqu'ils en manifestent l'intention.

Vous êtes cycliste

Circulez avec prudence en étant attentif aux piétons et aux voitures. Respectez les règles de la circulation routière ; en règle générale, la priorité à droite s'applique à tous les carrefours, sauf indications contraires.

Vous êtes piéton

Vous n'êtes pas prioritaire, mais vous vous déplacez dans un espace plus sûr. Restez attentif à la circulation. Manifestez clairement votre intention de traverser la chaussée.

SECOURS POPULAIRE

■ Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, les jeudi 3, mercredis 9 et 15 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h. Braderie de jouets vendredi 18 décembre aux mêmes horaires. Ouvert à tous. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE CONJOINTS SURVIVANTS (ADVC 44)

■ Comment surmonter le décès de son ou sa conjoint(e) ? Comment faire son deuil ? Quels sont vos droits, vos démarches à effectuer ? L'ADVC 44 vous propose accueil, écoute, soutien psychologique,

informations et vous propose des loisirs. Permanences au 35A rue Paul-Bert à Nantes du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Rens. 02 40 43 03 64.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

■ La collecte aura lieu mardi 5 janvier. Déposez les déchets le lundi soir sur le trottoir en les disposant de manière à ne pas gêner la circulation des piétons et à ne pas compromettre leur sécurité. Attention à la dimension et le poids (pas plus de 50 kg). Ils doivent pouvoir être soulevés par deux personnes. Ne sont pas concernés par ce ramassage : pneus (ramener au fournisseur), pots de peinture

non vides, batteries, déblais, gravats, déchets végétaux, etc. Rens. 02 28 03 78 39.

ARRÊTER DE FUMER

■ Le centre alcool-tabac "Les Apsyades" (anciennement OCHS) propose une réunion d'aide au sevrage tabagique lundi 7 décembre à 18h15, 55 rue Jean-Jaurès. L'accompagnement se poursuit sous forme de réunions bimensuelles et/ou par un accompagnement psychologique en individuel. Proposition de substituts nicotiques distribués gratuitement. Rens. 02 40 04 10 19.

RECENSEMENT MILITAIRE

■ Les jeunes né(e)s en octobre

1993 doivent se présenter avant le 31 janvier au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

■ Les demandes sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives. Cartes nationales d'identité : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. Réservé aux personnes habitant Rezé. Passeports biométriques : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le samedi matin sur rendez-vous. Les mineurs doivent être accompagnés des parents. Rens. 02 40 84 42 02.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 13 septembre au 19 octobre : Fouchard Meyya / Biahoua Kaïss / Lemasson Adam / André-Dufresne Flora-Léanna / Le Peltier Peyo / Etourneau Romane / Rahmani Yannis / Bernier-Haudrechy Lucile / Vincendeau-Le Pin Olivia / Haudebert Malou / Emouengue Okalassa Maïmo / Melin Yanis / Garnier Anna / Rengear-Lopes Lennie / Aubineau Bérénice / Sarignac Martin / Ségui Gabriel / Lucas Félix / Grégoire Valentin / Albert Zoé / Landais Inès / Taliercio Victor / Elhilar-Cayla Simon / Bugeon-Samson Yanis / Ca-zaux-Kerambloc'h Adèle / Benavides Fernandez Samuel.

MARIAGES

Hors de la commune : Roy Nicolas et Polleau Catherine. **Du 16 octobre :** Petitjean Philippe et Coureau Laurence.

DÉCÈS

Du 18 septembre au 22 octobre : Jourdon Henri, 86 ans / Marc Patricia, 53 ans / Janvresse Denise épouse Kerveillant, 84 ans / Mérieau Maurice, 74 ans / Moulet Monique épouse Chollet, 74 ans / Mahe Frédéric, 43 ans / Yvrenogeu Gilles, 91 ans / Papin Yannick, 57 ans / Sellan Claudine épouse Zerubia, 68 ans / Aubert Marcel, 64 ans / Henry Marguerite née Lemasson, 95 ans / Raimbaud Renée veuve Meignan, 87 ans / Retailleau Bernard, 71 ans / Moreau Bertrand, 90 ans / Sorin Augustine veuve Bouron, 108 ans / Baudin Marie veuve Garnier, 94 ans / Pillot François, 72 ans / Bernard Marcel, 83 ans / Chevanche Robert, 62 ans / Fruchet Claude, 72 ans / Marteaux Henri, 79 ans / Lалу Marie épouse Deviller, 80 ans / Gerbaud Raymonde veuve Mathieu, 80 ans.